Les

PLANGUENOUVELLES

LE MENSUEL D'INFORMATIONS DE PLANGUENOUAL

N° 241 MAI 2023







EDITO

Nous traversons depuis 2022 une crise économique importante. Une inflation qui touche les particuliers, les entreprises et bien évidemment les collectivités.

Nous avons vu les produits alimentaires, les fluides (électricité, gaz, carburants...) augmenter et parfois de manière injustifiée.

Les charges à caractère général du budget de Lamballe-Armor sont fortement impactées :

- par la hausse des coûts de l'énergie : + 570 000€ sur un an.
- par la hausse des matières premières.
- par la masse salariale.

Pour les coûts de l'énergie, nous avons réduit nos éclairages publics. Ceux-ci représentent 17% de la consommation totale d'électricité. Nous souhaitons harmoniser au mieux les locations de nos salles et allons mettre en place un tarif chauffage pour l'hiver 2023-2024. Celui-ci ne concernera que les particuliers, les entreprises et associations extérieures à Lamballe-Armor.

Concernant la restauration scolaire : le prix réel d'un repas avoisine les 9.50€. Il est facturé 3.62€ aux familles et la collectivité finance 5.88€. Notre volonté est de ne jamais répercuter la hausse maximale aux familles et la différence est prise par le budget général.

Pour l'augmentation de la masse salariale.

La commune de Lamballe-Armor compte 231 équivalents temps pleins, c'est-à-dire 161 agents communaux et 180 agents mutualisés avec Lamballe Terre et Mer.

Nous avons connu en 2022, comme chaque année d'ailleurs :

- l'effet du glissement vieillesse, technicité, c'est-à-dire l'avancement de grade et d'échelon.
- un impact d'une année pleine de réformes statutaires décidées par l'Etat : la revalorisation du smic, la hausse du point d'indice, la revalorisation des grilles de catégories B et C.
- des mesures en faveur du pouvoir d'achat décidées par la municipalité.
- un impact des postes créés en 2022 et une évolution de postes.

Directeur de la publication :

Philippe Hercouët

Crédit(s) photo(s):

Ville de Lamballe-Armor, écoles L. Guilloux et Sainte-Anne, Club Joyeux Colombier

Impression : Imprigraph - Arradon **Diffusion :** 1160 exemplaires

Distribution: Médiapost - Trégueux

AVIS IMPORTANT

Les particuliers et associations qui désirent faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte avant le 6 mai 2023

ou nous l'adresser par mail à l'adresse suivante :

<u>planguenoual@lamballe-armor.bzh</u>

Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.

Site internet: www.lamballe-armor.bzh



Tout ceci s'est traduit par une augmentation des charges de personnel de 1 100 000 €. En 2023, nous avons décidé de ne pas créer de nouveau poste.

Pour les travaux, bâtiments, voirie... nous avons vu les tarifs augmenter de 20% à 30 %.

Ceci a conduit le Conseil Municipal, lors de sa dernière réunion consacrée au budget, d'augmenter les taux sur les fonciers bâtis, non bâtis et celle de la taxe d'habitation des résidences secondaires.

En dehors de l'augmentation étalée sur 12 ans que connaît Planguenoual afin d'harmoniser les taux sur l'ensemble de Lamballe-Armor, nous n'avions pas connu de hausse depuis plus de 20 ans de la taxe communale.

Pour 2023, nous avons voté une hausse des taux pour Lamballe-Armor. Celle-ci sera bien évidement calculée sur les bases fiscales des habitations.

- pour l'Etat, elle sera de 43€ en moyenne.
- pour Lamballe Terre et Mer avec la taxe GEMAPI, elle sera de 17€.
- pour Lamballe-Armor, 45 € en moyenne.

Nous avons conscience que ces hausses d'imposition ne sont pas les bienvenues mais pour poursuivre nos programmes d'investissement, pour conserver un service de proximité, pour offrir à nos associations les services que nous mettons en œuvre, pour conserver un budget équilibré, nous devons non seulement augmenter les impôts mais aussi réaliser des économies sur notre budget de fonctionnement. C'est notre objectif pour 2023.

Alain GOUÉZIN, Maire délégué

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945

Le président local de l'UFAC, le Maire de Lamballe-Armor et le Maire délégué de Planguenoual vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie organisée dans le cadre de la célébration du 78ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et honorer tous nos concitoyens « Morts pour le France ».

Rassemblement à 12h15 le lundi 8 mai 2023

au Monument aux Morts, en présence des élus locaux, des associations d'anciens combattants, pour la cérémonie du souvenir. A l'issue, un vin d'honneur sera servi dans la salle du Carré d'Ass'.

CEREMONIE DU 19 MARS 1962

La cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée le 19 Mars 2023 en présence de Madame la Députée de la 2ème circonscription de Dinan, de Messieurs Maire Honoraire de Planguenoual, le Président local du comité FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), le Président local de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants), le Maire de Lamballe-Armor, le Maire délégué de Planguenoual, le Délégué Général du Souvenir Français des Côtes-d'Armor et le chef de centre des sapeurs pompiers de Pléneuf-Val-André.



INFOS BIBLIOTHEQUE

COUP DE CŒUR DU CAFÉ LECTURE

« Les initiés » de Thomas Bronnec

Une plongée vertigineuse sur la collusion entre la finance et le pouvoir politique après le scandale des "Subprimes" en 2008. Au regard de la faillite des banques, Silicone Valley Banque et du Credit Suisse, l'histoire se répète-elle? En plus d'être un roman policier ce livre, paru en 2015, apporte un éclairage glaçant sur les magouilles passées mais également actuelles. Édifiant.

« La porte du vent » de Jean Marc Souvira

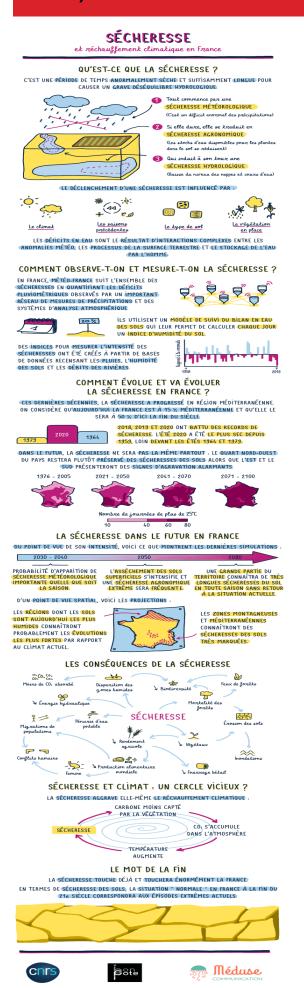
L'histoire s'articule autour des règlements de compte entre la triade du chinois juif Shen Liet et Le clan mafieux des Nathan. La deuxième partie du livre retrace l'histoire vraie des travailleurs chinois, venus remplacer pendant la première guerre mondiale, les ouvriers des usines partis au front. La raison de cette nouvelle guerre des gangs trouverait-elle son origine dans le conflit de 1914 ?

Autour de cette histoire méconnue, un roman très intéressant et documenté. Instructif.

« L'annonce » de Marie-Hélène Lafon

C'est la rencontre par petite annonce (d'où le titre) d'Eric 46 ans paysan dans le cantal et d'Annette mère d'un garçon de 11 ans originaires du nord de la France. Rien à voir avec l'amour est dans le pré, ici on rit, on est triste, soulagé, pris aux tripes et au cœur. Une écriture poétique, un portrait tout en nuances d'un monde rural. Empathique et bienveillant

L'EAU, UN BIEN PRECIEUX



L'eau est au coeur de la vie sur terre, tant humaine qu'animale et végétale. Sa rareté, son abondance ou son absence en font une ressource irremplaçable. Des installations colossales ont structuré les territoires pour la gérer. Les rivières ont été aménagées pour maitriser les risques d'inondations, améliorer la navigation, promouvoir les loisirs...

Chaque goutte d'eau coule vers la mer, par l'intermédiaire des fleuves qui jouent un rôle environnemental essentiel, ce sont de véritables écosystèmes à respecter. L'homme, par ses usages excessifs de l'eau à son seul profit, ses rejets polluants dans les fleuves, pose le problème de la maîtrise de cette ressource.

Préserver l'écosystème, fournir à tous de l'eau potable et permettre à l'agriculture de nourrir la population sont des enjeux actuels. La crise climatique met en évidence des périodes de sécheresse dues à un manque de pluies mais aussi à une utilisation intensive ou inadaptée de l'eau disponible. Des situations de manque d'eau surviennent quand les prélèvements sont supérieurs aux ressources disponibles.

Quand la sécheresse survient, des restrictions sont décidées. En France, quatre niveaux de limitation sont définis : vigilance, alerte, alerte renforcée, crise. Des mesures sont alors déterminées pour les usages domestiques, agricoles et industrielles par le préfet.

Des Constats

Tout commence par un déficit des précipitations, les stocks d'eau se réduisent, les nappes et cours d'eau ont leur niveau qui baisse. Plusieurs niveaux de sécheresse : sécheresse météorologique, sécheresse agronomique puis sécheresse hydrologique. Des records de sécheresse dans les dernières années en France sont constatés.

15 des derniers mois sur 20 ont été déficitaires en pluie, c'est le deuxième hiver où la sécheresse est constatée. Les pluies qui tombent au printemps sont indispensables pour que les sols ne s'assèchent avant l'été. Si l'eau ne s'infiltre pas dans les sols, les réserves s'amenuisent. Le préfet des Côtes d'Armor a pris en 2022 six arrêtés sécheresse, les 4 niveaux de limitation ont été nécessaire.

Nous consommons 148 litres d'eau par jour et par personne : 39% pour l'hygiène, 22% pour le lavage du linge et de la vaisselle, 20 % pour la chasse d'eau, 6% pour la cuisine, 6% pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin, 1% pour boire.

Des Solutions et Actions

Chacun est concerné et peut agir à son niveau avant les restrictions imposées. Moins consommer et moins polluer, c'est préserver les ressources, éviter la dépollution et aussi faire des économies pour soi. Quelques réflexes à adopter : faire la chasse aux fuites d'eau, privilégier les douches aux bains, récupérer l'eau de pluie pour le jardin, pailler au pied des arbustes et dans le potager, arroser à la fraîche le soir ou tôt le matin pour éviter l'évaporation, utiliser des dispositifs pour réduire le débit des robinets, choisir des appareils électroménagers de classe A+++ peu gourmands en eau et ne les utiliser que remplis à plein, privilégier les programmes éco.

Et aussi : placer ses déchets dans la poubelle requise : exemple un mégot dans la nature, c'est 500 litres d'eau polluée. Ne rien jeter dans l'évier ou les toilettes: les huiles de vidange ou ménagères, les peintures etc... nuisent au système de dépollution des eaux usées.

Utiliser des engrais et désherbants biologiques afin de ne pas polluer la nappe phréatique. Réduire les doses de détergents, utiliser vinaigre et savon noirs.

Dans Ouest France du samedi 4 mars dernier, l'hydrologue Emma Haziza dans un article intitulé « **Nous avons des solutions pour faire face au manque d'eau** » conclue : « *Notre pouvoir est bien plus important que ce qu'on voudrait nous laisser croire. Choisir ce que l'on consomme, s'en tenir exclusivement à ce dont nous avons vraiment besoin, revoir le contenu de notre assiette, transformer son jardin - quand on en a un - en refuge de la biodiversité... on peut vraiment faire beaucoup de choses, qui peuvent tout changer. ça ne paraît peut être pas énorme, dit comme ça, mais ça le serait si on s'y mettait tous »*

Alors on s'y met!

LE SAVIEZ-VOUS?

« Il est revenu le temps du muguet... »

Qui fredonne encore cet air de Francis Lemarque ? Mais si la chanson s'est laissé oublier, le muguet revient quant à lui sur le devant de la scène chaque 1^{er} mai, pour entretenir sa belle renommée. Car il a beau être très toxique, il a su se tailler au fil du temps une belle réputation de porte-bonheur. On se demande bien comment d'ailleurs ? En fait, son goût pour la célébrité remonte à très loin.

Dans la mythologie grecque déjà, on raconte que le dieu Apollon créa le muguet pour tapisser le mont Parnasse et protéger ainsi les pieds délicats des muses. D'où ce nom qu'on lui donne parfois de « gazon de Parnasse ». Dans la Rome antique, on offrait du muguet à la belle Flora, la déesse du réveil de la nature, lors de célébrations en mai. Et dans la



tradition chrétienne, le muguet serait né des larmes de Marie, au pied de la croix, comme une annonce d'espoir : les « larmes de la Madone » dit-on dans certaines régions.

Mais c'est le chevalier Louis de Girard de Maisonforte qui, en 1560, inaugura la coutume d'offrir du muguet aux personnes qui nous sont chères. A l'occasion de la visite que lui rendit Charles IX dans son manoir de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme, il cueillit un brin dans son jardin et le tendit au monarque pour lui dire son affection. Le jeune roi trouva l'attention si charmante que le 1^{er} mai de l'année suivante, il offrit à son tour un brin à toutes les dames de sa cour, en leur disant « qu'il en soit ainsi chaque année ». La tradition était née. (Oui, vous l'avez sans doute reconnu, ce même Charles IX déjà croisé dans un article précédent qui a déplacé le jour du l'an du 1^{er} avril au 1^{er} janvier : il avait visiblement un goût immodéré pour les dates du calendrier !)

Pourtant le muguet ne s'est pas satisfait de cette renommée déjà grande et a continué à faire le buzz à chaque occasion qui se présentait, pour maintenir sa popularité au top.

En mai 1895, Félix Mayol, chanteur alors très en vogue de « Viens Poupoule », tube de l'époque, entama son tour de chant parisien avec quelques brins de muguet à sa boutonnière. Le muguet fut aussitôt associé à l'élégance et au triomphe du chanteur et acquit une réputation de porte-bonheur. D'ailleurs le prénom Félix ne signifiait-il pas « le bienheureux » ? Le doute n'était plus permis : le muguet portait chance.

C'est en 1900 que s'établit le lien entre le muguet et le 1^{er} mai, date à laquelle les grands couturiers s'emparèrent du symbole en offrant un brin à toutes leurs clientes lors d'une grande fête de la mode. Christian Dior décida même de garder le muguet comme signature et en fit broder le dessin sur le linge de maison.

Ce qu'il y a d'étonnant avec le muguet, c'est que personne ne peut se l'approprier complètement, il est à tout le monde, sans distinction, parce que tout le monde a droit à la chance et au bonheur. Et la haute couture et son image de luxe n'ont pas empêché le muguet de se retrouver sur les étals improvisés des coins de trottoirs le jour de la fête du travail.

Car c'est bien à la fête du travail que le muguet est désormais principalement associé. Et pour prendre cette place très en vue, il a dû détrôner l'églantine rouge qui était l'emblème de la journée internationale des travailleurs depuis 1891. Aussi, quand vous irez chez votre fleuriste ou quand vous promènerez dans les sous-bois que vous seuls connaissez, en quête du brin parfait à treize clochettes, vous pourrez avoir une pensée attendrie pour cette fleur minuscule, d'apparence si discrète, à la si grande destinée!

ECOLE LOUIS GUILLOUX

Les CM1 de l'école publique Louis Guilloux invités au conseil des Eco-citoyens à Océanopolis



Pour clore la journée bien rythmée, les enfants ont pu admirer les animaux du pavillon tropical.

Mardi 14 mars, les CM1 de l'école publique Louis Guilloux, se sont levés très tôt pour rejoindre Brest. Ils étaient invités au conseil des Eco-citoyens avec d'autres jeunes bretons également engagés dans le projet « Littoral sous pression ».

Une journée bien rythmée : un atelier participatif d'1h30 entre écoliers le matin suivi de deux mini-conférences qui réunissaient cette fois tous les élèves, collégiens et lycéens du projet. Les éco-citoyens ont pu compléter leurs connaissances mais également questionner les intervenants dans l'auditorium. Un programme bien dense où la pause déjeuner près du bassin des loutres a été appréciée. La veille, chaque enfant, avec ses parents, avait relevé le défi complexe de préparer un pique-nique « Zéro déchet ».

Les élèves de l'école publique Louis Guilloux participent à la « Marche verte »

Lundi 27 mars, les 4 classes primaires ont participé à la « Marche verte» pour relever un défi collectif. Il s'agissait, pour les écoles, les collèges et les lycées, de nettoyer la Bretagne en ramassant au moins 3 tonnes de déchets en 1 semaine. Les élèves avaient apporté leurs gants de jardinage et la mairie leur avait prêté des pinces. Chaque classe a ratissé un secteur du bourg de Planguenoual et a pesé les déchets :

- le petit parc pour les CP : 0,799 kg
- les alentours de la mairie et de l'église pour les CE : 1,141kg
- les nouveaux jeux et la zone commerciale pour les CM1 : 11,449 kg
- l'école et ses alentours pour les CM2 : 1, 573kg





Le déchet le plus présent était le mégot de cigarette et le plus insolite un manche de parapluie, a remarqué Louann. Les CM1, élus éco-citoyens de l'océan en 2023, ont tenu à féliciter leurs camarades, amoureux de la nature comme eux, pour cette action.

(article écrit par Zoé, Achille, Chloé et Louann, CM1)

Durée de vie dans la nature

Un mégot de cigarette : 5 ans

• Un sac plastique : entre 50 et 100 ans

Un masque chirurgical: 450 ans

(Titouan et Maelys, CM1)

Tous pirates à l'école Louis Guilloux de Planquenoual – Lamballe-Armor

Le lundi 27 mars, les élèves de la classe de CM2 de l'école publique Louis Guilloux ont rejoint les élèves de CE2-CM1 de

l'école publique de Saint-Glen pour participer à une journée dédiée à la piraterie. Les activités menées s'inscrivent dans un projet intitulé « Sabre et plume » qui regroupe différentes classes de la circonscription de Lamballe mais aussi de Dinan.

Les élèves des 2 classes ont pu tester les connaissances acquises sur le sujet depuis le début de l'année à travers 3 ateliers de jeux littéraires.

Ensemble, ils se sont également affrontés lors d'un tournoi d'escrime. En effet, chaque classe a pu bénéficier cette année de 8 séances d'initiation à ce sport d'opposition, de vitesse et de dextérité.

La journée s'est bien évidemment articulée autour d'un pique-nique commun sous le soleil.

Après avoir reçu la sentence du tribunal des pirates, lors d'une ultime épreuve, l'équipage de l'école Louis Guilloux a pu rentrer à bon port !



Initiation à l'escrime pour la classe de Cm2

ECOLE SAINT-ANNE

Initiation à la couture

Les élèves de l'école Sainte-Anne ont pu suivre une initiation à la couture grâce à une maman d'élève, couturière passionnée! Un bon exercice pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris en géométrie, mesure de longueurs et calculs. Les élèves ont pu confectionner des petits sacs très utiles pour aller à la chasse œufs de Pâques!



Carnaval

Après avoir confectionné et dégusté de délicieuses crêpes, les élèves ont pu montrer leurs déguisements en défilant dans les rues de Planguenoual.



Nature en fête

Mi-mars, nous avons ouvert les portes de notre école à toutes les familles pour des ateliers autour de la nature. Au programme, rempotage, tissage de végétaux, intervention sur les abeilles... Un joli moment d'échanges et de partage pour petits et grands.



Sortie vélo et sensibilisation au code de la route

Avec le printemps qui arrive, quoi de mieux que de réaliser une balade à vélo dans notre commune, une sortie qui s'est prolongé jusqu'à la Cotentin pour les plus aguerris. Dès le plus jeune âge, les enfants ont également été sensibilisés au code de la route en suivant un parcours réalisé par des parents d'élèves : rond-point,

stop, passage piéton n'ont plus de secret pour eux!

Ce mois-ci, les travaux manuels étaient à l'honneur à l'école Sainte Anne : réalisation d'une maquette d'éco-quartier en géographie.





INFOS ASSOCIATIONS

L'ATELIER D'ECRITURE

Coup de cœur



L'atelier critique littéraire s'est retrouvé autour du livre de Victoria Mas Le bal des folles

En cette fin du dix-neuvième siècle, en 1885, une fois par an Jean-Martin Charcot, célèbre neurologue à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière, organise le bal des folles. Entre voyeurisme et exercice thérapeutique, la bonne société parisienne se repaît du spectacle de ces aliénées qui dansent. Victoria Mas dresse le portrait de trois femmes, Geneviève, Louise et Eugénie, chacune avec son histoire, sa fragilité et ses résistances.

L'atelier vous propose une nouvelle rencontre **jeudi 11 mai à 16h15 au Carré d'Ass** autour du livre de Philippe Claudel La petite fille de monsieur Linh

L'atelier d'écriture de Planguenoual - 07 83 14 44 80

CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

Journée jeux du 30 mars : après le repas préparé par M. Ménard « C'Chaud », 71 personnes se sont affrontées

amicalement aux jeux traditionnels du Club. Les vainqueurs furent aux boules : Raymond Briens, Michel Mérad, Francis Ruellan, au scrabble : Christiane Le Mener, à la belote : Yvette Méheust et au tarot : Marcel Le Guen. En raison des jours fériés, en mai il n'y aura qu'un seul club : le 4. Il sera suivi du repas du C.A. Excursion du 26 mai : 57 inscrits partiront en direction de l'Aber Wrac'h. L'atelier dessin, réservé aux adhérents, débuté en avril, aura lieu les 11 et 25 mai au Carré d'Ass' de 9h30 à 11h30.



AMICALE CYCLOTOURISTE - DECOUVERTE DE LA COMMUNE A VELO

L'Amicale Cyclotouriste de Planguenoual organise le jeudi 18 mai 2023 une sortie vélo d'environ 25 kms ouverte à tous pour découvrir la commune. Départ à 9h de la place du 8 Mai 1945 (Mairie). Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus. Afin de bien clôturer cette matinée, un pot de l'amitié vous sera offert par le club dans la salle du Carré d'Ass'. Venez nombreux.

CLUB PHOTO DE PLANGUENOUAL

Le Club photo de Planguenoual reconnaissant. Depuis quelques mois, le club photo vole de ses propres ailes. Le 12 mars dernier, une rencontre a eu lieu entre le bureau de l'amicale laïque qui a hébergé le club photo pendant une dizaine d'années et le bureau du club photo. Pour les soutenir dans leur nouvelle association, l'amicale laïque leur a fait un don de 500 euros, ce qui permettra au club d'acquérir un vidéo projecteur et améliorer ainsi leur travail d'analyse.



Un très grand merci à l'amicale laïque pour son soutien et sa générosité. Une vingtaine d'adhérents se retrouvent chaque semaine une ou deux fois, le jeudi soir ou le vendredi après midi, pour partager des photos, les analyser, apprendre de nouvelles techniques, faire des sorties dans une ambiance conviviale et studieuse. Il est possible de les rejoindre à tout moment. Contact : clubphotoplanguenoual@gmail.com

LES AMIS DE LA COTENTIN - Agenda Printemps-Eté

13 mai : entretien des parterres du Village. Rendez-vous à 9h30 au Fournil avec vos outils et votre belle énergie.

17 mai : sortie à la Rivière d'Auray : un succès ! Une cinquantaine de participants. Les inscriptions sont closes.

2 juin : de 10h à 12h. Nettoyage village et plage en partenariat avec le Comité d'Animation du Pont Rouault et en y associant des enfants des écoles.

1^{er} juillet : de 10h à 12h. À nouveau, nettoyage village et plage avec le Comité d'Animation du Pont Rouault.

Pour ces 2 dates : rendez-vous place du Doué à 9h30. Venez avec vos gants, nous fournirons les sacs poubelle.

1^{er} juillet : soirée sur la pelouse derrière le fournil : apporter vos grillades. Braises fournies.

7 et 8 juillet : concert des chanteurs de la Chorale à la Chapelle de Dahouët au profit de la SNSM.

20 juillet: 15h balade contée, par Ludovic Souliman, village et plage de la Cotentin. Participation libre au chapeau.

12 Août : les légendaires grillades dans le champ d'Alain, rue des Portelets.

Au Fournil, il est toujours possible de déposer des livres, d'en emprunter, de les remettre après lecture ou pas...

Toutes demandes de renseignements par mail <u>lesamisdelacotentin.enyf@orange.fr</u> ou à Christine par téléphone au 06.72.43.83.12. Vous pouvez retrouver les Amis de la Cotentin sur notre page Facebook

| ETAT CIVIL | |
|-----------------|-------------------------------------|
| Décès | |
| Le 13 mars 2023 | Madame Gisèle JOSSET née CARDINAL |
| Le 25 mars 2023 | Madame Andrée HINGANT née CORNILLET |

Remerciements

Dans l'impossibilité de répondre à tous, ses enfants, petits-enfants et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs offrandes, leurs cartes ont apporté un soutien lors du décès de Gisèle Josset survenu le 13 mars dernier.